

Bulletin départemental des écoles

2011/1
janvier 2011

SOMMAIRE

Divers

- Communiqué de l'IUFM de Bourgogne — médiathèque
- Communiqué du chargé de mission sécurité — informations relatives à l'utilisation de certains matériels électriques
- Communiqués MGEN
 - Opticiens agréés
 - DVD « Nous Autres »

Bibliothèque de l'IUFM de Bourgogne

La bibliothèque de l'IUFM de Bourgogne ouvre ses fonds à l'ensemble des personnels enseignants du département de l'Yonne.



Ouverture

- La consultation sur place est libre et gratuite. L'inscription est obligatoire pour pouvoir emprunter.
- La bibliothèque est ouverte du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h, le vendredi de 8 h 30 à 17 h.
- Ouverture pendant les vacances scolaires – se renseigner.

Fonds

Le fonds comporte environ 30 000 documents multi-supports.

- Littérature de jeunesse : 1 500 albums, 75 pièces de théâtre, 300 recueils de poésie, 100 bandes dessinées, 900 romans enfants, 600 documentaires enfants
- 4 300 manuels scolaires
- 250 CD
- 200 reprographies
- 600 cassettes vidéos, CD-Rom, DVD-Rom
- 40 abonnements de périodiques

Conditions de prêt

Deux livres, deux revues et deux documents multimédias pour deux semaines.

Accès

*IUFM de Bourgogne
Bibliothèque
24 rue des Moreaux
89000 Auxerre*

Tél. 03 86 72 03 17

Mél. bibliotheque.auxerre@dijon.iufm.fr



Communiqué du chargé de mission sécurité

Informations relatives à l'utilisation de certains matériels électriques

Il semble utile de rappeler quelques consignes relatives à l'utilisation de certains matériels destinés à alimenter des appareils électriques.

Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public

- LIVRE III : Dispositions applicables aux établissements de la cinquième catégorie
 - CHAPITRE II — Règles techniques
 - Section 6 — Installations électriques
 - PE 24 (modifié par arrêté du 21 mai 2008)
Installations électriques, éclairage (extraits)

§ 1. Les installations électriques doivent être conformes aux normes les concernant.

L'emploi de fiches multiples est interdit. Le nombre de prises de courant doit être adapté à l'utilisation pour limiter l'emploi de socles mobiles. Les prises de courant doivent être disposées de manière que les canalisations mobiles aient une longueur aussi réduite que possible et ne soient pas susceptibles de faire obstacle à la circulation des personnes.



L'utilisation de ce type d'équipement est **interdite** dans les écoles, établissements recevant du public.

L'utilisation de ces matériels (socles mobiles) est **tolérée** à condition de ne pas les surcharger. L'alimentation d'appareils à résistance (bouilloire, cafetière, plaques de cuisson, plastifieuse...) avec ce matériel n'est pas conseillée.



Les canalisations mobiles (rallonges électriques) doivent être limitées et ne pas présenter de risques pour la circulation des personnes.
Cette installation est de nature à provoquer des **chutes de plain-pied**.



Communiqués MGEN

Opticiens agréés MGEN

Se reporter au document joint en annexe.

Programme pédagogique d'éducation contre le racisme « Nous Autres »

La fondation Lilian Thuram a réalisé en partenariat avec la MGEN un double DVD destiné aux classes de CM1 et CM2. Ce support comporte un volet pour l'enseignant et un autre pour le travail avec les élèves.

Les enseignants intéressés sont priés de remplir le formulaire de commande via le site de la MGEN (www.mgen.fr). Ils recevront ce double DVD à titre gracieux.



**L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Yonne**

Claude PICANO

NOUVELLE OFFRE OPTIQUE MGEN



MGEN

RESEAU OPTICIENS AGREES MGEN DE L'YONNE

2011

Opticien
AGREÉ



NOM	ADRESSE	CP / VILLE
ATOL opticiens	14 place DES CORDELIERS	89000 AUXERRE
LES OPTICIENS MUTUALISTES	50 rue DU TEMPLE	89000 AUXERRE
LES OPTICIENS MUTUALISTES	9 rue DE LONDRES	89470 MONETEAU
KRYS		
Krys Leclerc	90 rue DE LA REPUBLIQUE	89100 SENS
LES OPTICIENS MUTUALISTES	38 rue DE PARIS	89100 SAINT DENIS
OPTIC 2000	6 rue DE LA REPUBLIQUE	89100 SENS
	85 rue DE LA REPUBLIQUE	89100 SENS
LES OPTICIENS MUTUALISTES	10 rue DE PARIS	89200 AVALLON
LES OPTICIENS MUTUALISTES	10 avenue GAMBETTA	89300 JOIGNY
Les opticiens ATOL	4 ter route DE PARIS	89700 TONNERRE